

# CAMPAGNE 2000 METTONS FIN À LA PAUVRETÉ DES ENFANTS ET DES FAMILLES

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 14 janvier 2020

## Nouveau rapport national sur la pauvreté des enfants et des familles Préparer le terrain pour un Canada sans pauvreté

**TORONTO** – Trente ans après la première promesse transpartisane unanime de mettre fin à la pauvreté infantile, un nouveau rapport de Campagne 2000 révèle que plus de 1 350 000 enfants au Canada vivent toujours en situation de pauvreté et que les enfants autochtones, les enfants racisés et immigrants et les enfants de familles monoparentales dirigées par une femme sont touchés de façon disproportionnée. Le taux de pauvreté infantile à l'échelle nationale a diminué extrêmement lentement au cours des trente dernières années, passant de 22 % à 18,6 %. À ce rythme, il faudra encore 155 ans pour que le gouvernement atteigne le but qu'il s'est fixé en matière de réduction de la pauvreté.

« Malgré les multiples promesses d'éradiquer la pauvreté au pays, nos taux de pauvreté sont exceptionnellement élevés et les inégalités de revenus sont injustifiables dans un pays riche comme le Canada », dit Leila Sarangi, coordonnatrice nationale de Campagne 2000. « Cela s'explique en partie par la façon dont le gouvernement a décidé de mesurer la pauvreté. L'utilisation de la Mesure du panier de consommation, maintenant enchâssée dans la loi, sous-estime considérablement le taux et l'étendue de la pauvreté, donnant l'impression que nous sommes plus avancés dans notre lutte contre la pauvreté que nous ne le sommes en réalité ».

Le nouveau rapport national de 2020: *Préparer le terrain pour un Canada sans pauvreté*, trace une voie claire pour mettre fin à la pauvreté des enfants et des familles. De nouvelles analyses font ressortir les disparités géographiques au chapitre de la réduction des taux de pauvreté et l'inégalité des taux de pauvreté dans les groupes de populations marginalisées. En s'appuyant sur la Mesure de faible revenu (MFR) établie à partir des données des déclarants et communément acceptée, le rapport met en lumière l'étendue et la profondeur de la pauvreté au Canada et recommande d'adopter des cibles audacieuses afin de réduire la pauvreté de 50 % d'ici 2025, et ce dans tous les groupes de populations.

« Le pourcentage d'enfants néo-écossais vivant en situation de faible revenu a diminué de moins de 1 % depuis la promesse d'éradiquer la pauvreté infantile faite en 1989 », dit Lesley Frank, professeure agrégée en sociologie à l'Université Acadia. « Le taux de pauvreté infantile dans la province demeure élevé, notamment par rapport au reste du Canada. La Nouvelle-Écosse fait très mauvaise figure au chapitre de la réduction de la pauvreté infantile malgré l'Allocation canadienne pour enfants mise en place en 2016. Ces rapports nous rappellent le nombre d'enfants que nous laissons pour compte, que nous avons brisé notre contrat social à leur endroit et l'urgence de réparer les dégâts ».

Le rapport examine l'effet de l'Allocation canadienne pour enfants (ACE) sur le revenu des familles après sa première année complète de déploiement. L'ACE a évité à plus de 684 000 enfants âgés de moins de 18 ans de vivre en situation de pauvreté en 2017. Par contre, certaines parmi les familles les plus vulnérables ne reçoivent pas l'allocation, notamment les familles dont les parents ont un statut d'immigration précaire, celles dirigées par une femme qui vivent dans un refuge pour fuir la violence, et des familles dans de nombreuses communautés des Premières nations. Ce résultat est particulièrement pénible considérant les taux lamentablement bas de l'aide sociale au pays. Les familles qui ne peuvent pas accéder à l'ACE et à des programmes adéquats de sécurité du revenu sont laissées seules à se débattre tout au bord du gouffre de la misère.

« Augmenter le revenu des familles par des transferts gouvernementaux est essentiel pour mettre fin à la pauvreté. Il faut absolument améliorer ces transferts et notamment, il faut augmenter le Transfert canadien en matière de programmes sociaux, abolir les limites de croissance arbitraires et modifier la *Loi de l'impôt sur le revenu* afin que toutes les familles puissent recevoir l'Allocation canadienne pour enfants », dit Sid Frankel, professeur en travail social à l'Université du Manitoba. « Mais mettre fin à la pauvreté ne se limite pas à assurer un revenu suffisant. Nous avons le devoir moral de faire en sorte que chaque enfant dans ce pays commence sa vie, entouré de tout le soutien que notre société est en mesure de lui fournir. Nous devons continuer de bâtir une infrastructure sociale robuste, y compris des services de garde à l'enfance de qualité et universellement accessibles, des logements convenables et un régime universel d'assurance-médicaments ».

Dans le rapport, on demande avec instance au gouvernement fédéral de faire des investissements ciblés pour s'attaquer aux poches de pauvreté extrême dans le pays. Les partenaires de Campagne 2000 en Colombie-Britannique, en Alberta, en Saskatchewan, au Manitoba, en Ontario, au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse et à l'Île-du-Prince-Édouard publient également des rapports provinciaux soulignant la nécessité pour le gouvernement fédéral de prendre des mesures qui auront des répercussions déterminantes et positives sur la vie des enfants et des familles au pays.

« Nous avons les outils, nous avons les données et nous savons ce qu'il faut faire. Ce nouveau gouvernement minoritaire a une occasion unique de collaborer avec les autres partis autour de notre objectif partagé d'éradiquer la pauvreté une fois pour toutes », dit Sarangi. « Nous ne pouvons absolument pas manquer à notre devoir envers une autre génération d'enfants ».

Campagne 2000, un organisme hébergé par Family Service Toronto, est un réseau pancanadien non partisan de plus de 120 organismes partenaires nationaux, provinciaux et communautaires engagés à travailler ensemble pour éliminer la pauvreté des enfants et des familles au Canada. Pour tous les rapports de Campagne 2000, rendez-vous à <http://www.campaign2000.ca>.

-30—

---

#### **Faits saillants du rapport national, intitulé 2020: *Préparer le terrain pour un Canada sans pauvreté:***

- Près d'un enfant sur cinq vit en situation de pauvreté (1 356 980 ou 18,6 %) au Canada
- La pauvreté est discriminatoire : Chez les Autochtones, les taux de pauvreté des enfants inscrits des Premières nations vivant sur une réserve ou hors réserve sont respectivement de 53 % et de 41 %; 32 % des enfants non inscrits des Premières nations, 25 % des enfants inuits et 22 % des enfants métis vivent en situation de pauvreté.
- Chez les anciens immigrants, les immigrants reçus ou les résidents permanents, le taux de pauvreté était de 35 % et le taux de pauvreté des enfants racisés était de 22 %.
- La mesure officielle de pauvreté, la Mesure du panier de consommation (MPC), sous-évalue le seuil de pauvreté et, par conséquent, le taux et l'étendue de la pauvreté. Évalué en fonction de la MPC, le taux de pauvreté infantile à l'échelle nationale était de 9 % en 2017, alors qu'évalué en fonction de la Mesure de faible revenu de la famille de recensement après impôt (FRMFR-Apl), il était de 18,6 % pour la même année.
- Le Canada doit viser à réduire la pauvreté de 50 % en vertu de la FRMFR-Apl, qui s'appuie sur les données des déclarants, d'ici 2025 et faire en sorte que la pauvreté soit réduite d'autant dans les communautés marginalisées.
- L'Allocation canadienne pour enfants (ACE) est un mécanisme important pour réduire la pauvreté, mais ce n'est pas une panacée. L'ACE a empêché que 684 340 enfants se retrouvent sous la FRMFR-Apl en 2017. Néanmoins, 1 356 980 enfants vivent en situation de pauvreté.
- Les transferts gouvernementaux, s'ils sont bien conçus, peuvent prévenir la pauvreté. Les transferts fédéraux, provinciaux, territoriaux et municipaux, pris ensemble, ont évité à 1 102 970 enfants de se retrouver sous le FRMFR-Apl en 2017.
- Le Canada a encore besoin d'un programme national de services de garde à l'enfance. Moins de trois enfants sur dix âgés de moins de six ans ont accès à un service de garde réglementé et les tarifs demeurent inabordable pour la plupart des familles.

- Le Canada a besoin d'une stratégie de bons emplois et de salaires décents : Le gouvernement fédéral devrait adopter sur le champ le salaire minimum à 15 \$/h indexé annuellement dans les secteurs réglementés par le gouvernement fédéral et améliorer l'accès à l'assurance-emploi.
- Le Canada est le seul pays au monde doté d'un régime de santé public qui ne couvre pas les médicaments d'ordonnance. Outre un régime universel d'assurance-médicaments, les programmes publics de services de santé doivent être étendus pour inclure les soins dentaires et visuels et divers services de réadaptation.

## COORDONNÉES

### Personnes-ressources — rapport national :

Leila Sarangi — coordonnatrice nationale, Campagne 2000, (cel.) 647-393-1097, [leilasa@familyservicetoronto.org](mailto:leilasa@familyservicetoronto.org)

Liyu Guo — Campagne 2000, (bureau) 416-595-9230, poste 244 ou (cel.) 416-624-1885,

[liyugu@familyservicetoronto.org](mailto:liyugu@familyservicetoronto.org)

Porte-parole en français : Rachel Gouin, (cel.) 613-791-0361

### Rapports provinciaux — coordonnées :

Colombie-Britannique — Adrienne Montani et Helesia Luke, First Call: BC Child and Youth Advocacy Coalition, (bureau) 604-709-6970; (cel.) 604-858-0553 [info@firstcallbc.org](mailto:info@firstcallbc.org)

Alberta - Joel French, Public Interest Alberta, (bureau) 780-420-0471, (cel.) 780-420-0471, [communications@pialberta.org](mailto:communications@pialberta.org)

Saskatchewan — Miguel Sanchez, Social Policy Centre, Université de Regina, 306-585-4848,

[Courtney.Stange@uregina.ca](mailto:Courtney.Stange@uregina.ca) ou [Miguel.Sanchez@uregina.ca](mailto:Miguel.Sanchez@uregina.ca)

Manitoba — Sid Frankel, Université du Manitoba, (cel. 204-295-3749 [Sid.Frankel@umanitoba.ca](mailto:Sid.Frankel@umanitoba.ca)

Ontario — Leila Sarangi, Campagne 2000, (cel.) 647-393-1097, [leilasa@familyservicetoronto.org](mailto:leilasa@familyservicetoronto.org)

Nouveau-Brunswick — Chelsea Driscoll, Saint John Human Development Council, 506-799-2317, [chelsea@sjhdc.ca](mailto:chelsea@sjhdc.ca)

Nouvelle-Écosse — Christine Saulnier, Centre canadien des politiques alternatives, bureau de la N.-É. 902-240-0926,

[christine@policyalternatives.ca](mailto:christine@policyalternatives.ca)

Île-du-Prince-Édouard, Mary Boyd, PEI Coalition for a Poverty Eradication Strategy 902-892-9074 ou (cel.) 902-388-2693

[MaryBoyd@live.ca](mailto:MaryBoyd@live.ca)

Le Nord — Janine Harvey, Economic Development, Ulukhaktok, (cel.) 867-445-0391, [janineroseo@hotmail.com](mailto:janineroseo@hotmail.com)